

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER

NEWSLETTER
DE LA CSSF

N°76

Mai 2007



Présentation du rapport d'activités de la CSSF

Le 24 avril 2007, la CSSF a présenté son [rapport d'activités 2006](#) à la presse. Le rapport d'activités peut être obtenu gratuitement auprès de la CSSF, L-2991 Luxembourg, e-mail : sg@cssf.lu, sur simple demande. Il peut également être consulté et téléchargé sur le site Internet www.cssf.lu dans la rubrique « [Publications](#) ». Une version anglaise du rapport sera publiée sur le site au cours du mois de juin 2007.

STATISTIQUES

■ BANQUES

Somme des bilans des banques au 31 mars 2007 en légère hausse

La somme des bilans des banques établies au Luxembourg s'est élevée à EUR 860,797 milliards au 31 mars 2007 par rapport à EUR 846,572 milliards au 28 février 2007, soit une hausse de 1,68%.

Le nombre de banques inscrites sur la liste officielle au 30 avril 2007 est resté inchangé à 155 unités.

Le nombre total de personnes employées auprès des établissements de crédit luxembourgeois s'élève à 25.177 au 31 mars 2007, ce qui représente une hausse de 1.440 unités (+6%) sur un an et une progression de 425 unités (+1,7%) par rapport au 31 décembre 2006.

■ PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Augmentation de la somme des bilans au 31 mars 2007

Suivant les données provisoires établies au 31 mars 2007, la somme des bilans de l'ensemble des PSF (203 entreprises en activité) se chiffre à EUR 80,909 milliards contre EUR 74,280 milliards au mois précédent, ce qui représente une augmentation de 8,92 % sur une période d'un mois. Comparé au 31 mars de l'année précédente où la somme des bilans des 191 entités en activité s'établissait à EUR 60,219 milliards, il s'agit d'une augmentation considérable de 34,36 % sur une période d'une année.

De manière générale, une évolution positive de la somme des bilans est à observer auprès de la majorité des catégories de PSF au cours des douze derniers mois. L'accroissement de la somme de bilan la plus importante au cours de cette période est cependant à attribuer à l'augmentation remarquable du volume d'activité d'un acteur important actif en matière de prêt de titres ainsi qu'à l'accroissement du nombre des PSF (+12 entités).

Une ventilation de la somme des bilans au 31 mars 2007 en fonction des différentes catégories de PSF confirme la première position de la catégorie des professionnels effectuant du prêt de titres. Suivent ensuite la catégorie des professionnels pouvant exercer toutes les activités de PSF permises par l'article 28 de la loi du 15 décembre 2000 sur les services postaux et les services financiers postaux et la catégorie des professionnels effectuant des opérations de prêt.

Le personnel employé auprès des PSF est passé de 9.928 unités au 31 décembre 2006 à 10.295 unités au 31 mars 2007, soit une augmentation de 367 unités sur le premier trimestre 2007.

Comparé au 31 mars 2006 avec un effectif de 7.799 unités, l'emploi auprès des PSF a augmenté de 2.496 unités sur une période de douze mois, ce qui s'explique essentiellement par l'agrément au cours de cette période de plusieurs PSF de support ayant un effectif important, parmi lesquels un agent de communication à la clientèle avec un effectif dépassant 800 personnes. Quant aux PSF traditionnels, des recrutements de personnel, quoique de moindre

STATISTIQUES

envergure, continuent à être observés auprès de plusieurs grands acteurs de la place actifs en tant qu'agent de transfert et de registre et/ou agent administratif du secteur financier ou dans la distribution de parts d'OPC.

Le résultat net provisoire global pour l'ensemble des PSF s'établit au 31 mars 2007 à EUR 104,31 millions (203 entreprises en activité) contre EUR 88,28 millions (191 entreprises en activité) au mois de mars de l'année précédente, soit une amélioration sur une période de douze mois de l'ordre de 18,16 %.

Cette évolution positive du résultat global de l'ensemble des PSF sur une année est à imputer à l'augmentation du nombre des entités agréées pendant la période sous rubrique (+12 entités), dont notamment plusieurs nouveaux acteurs au niveau des PSF de support qui contribuent à eux seuls avec EUR 15 millions à cette augmentation des résultats.

Une ventilation du résultat provisoire par catégorie de PSF fait apparaître que les distributeurs de parts d'OPC (33 entités) affichent au 31 mars 2007 un résultat global de EUR 35 millions, contre EUR 40 millions au 31 mars 2006 (35 entités), suivis nouvellement par les opérateurs de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier (37 entités) avec un résultat global de EUR 19 millions pour cette catégorie de PSF.

Répartition des professionnels du secteur financier selon leur statut (au 30 avril 2007)

Catégorie		Nombre
Entreprises d'investissement		
Commissionnaires	COM	10
Gérants de fortunes	GF	49
Professionnels intervenant pour leur propre compte	PIPC	13
Distributeurs de parts d'OPC	DIST	34
Preneurs ferme	PF	2
Dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers	DEP	3
Agents de transfert et de registre	ATR	11
PSF autres que les entreprises d'investissement		
Conseillers en opérations financières	COF	11
Courtiers	COU	8
Teneurs de marché	TM	1
Personnes effectuant des opérations de change-espèces	CHES	0
Recouvrement de créances	RECO	1
Professionnels effectuant des opérations de prêt	POP	7
Professionnels effectuant du prêt de titres	PPT	1
Administrateurs de fonds communs d'épargne	AFCE	1
Domiciliataires de sociétés	DOM	54
Agents de communication à la clientèle	ACC	15
Agents administratifs du secteur financier	AA	19
Opérateurs de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier	IT	38
Professionnels effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés	PCG	7
Professionnels du secteur financier auxquels s'applique la section 1 du chapitre 2 de la partie I de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, à l'exclusion des catégories de PSF visées également par la section 2 du même chapitre	ART. 13	3
Entité pouvant exercer toutes les activités de PSF permises par l'article 28 de la loi du 15 décembre 2000 sur les services postaux et les services financiers postaux	EPT	1
TOTAL *		208

* le même établissement peut être repris dans plusieurs catégories

STATISTIQUES

■ SOCIÉTÉS DE GESTION

Agrément de quatre nouvelles sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif

La Commission de Surveillance du Secteur Financier informe que quatre nouvelles sociétés de gestion ont été inscrites sur le tableau officiel des sociétés de gestion régies par le chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

Il s'agit des entités suivantes :

1) Sociétés de gestion dont l'agrément couvre exclusivement l'activité de gestion collective :

- IFP Investment Management S.A.
- Piraeus Asset Management Europe S.A.
- TDO Management Company S.A.

2) Société de gestion dont l'agrément couvre, en plus de l'activité de gestion collective, un ou plusieurs autres services prévus par l'article 77(3) de la loi du 20 décembre 2002 :

- YMA Asset Management S.A.

Suite à ces agréments, le nombre de sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et pouvant bénéficier depuis le 13 février 2004 du passeport européen par voie de libre établissement ou de libre prestation de services dans un Etat membre de l'Union européenne s'élève à 169 au 10 mai 2007.

■ FONDS DE PENSION, SICAR ET ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Agrément de trois nouvelles sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR)

Au mois d'avril, trois nouvelles SICAR ont été inscrites sur la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004 relative à la Société d'investissement en capital à risque (SICAR). Le nombre des SICAR inscrites sur la liste officielle s'élève à 127 unités au 2 mai 2007.

Les trois nouvelles entités agréées sont les suivantes:

- LFPE S.C.A. SICAR, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
- NCP I S.C.A. SICAR, 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg,
- JILIN S.C.A., SICAR, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg.

Au 30 avril 2007, le nombre des organismes de titrisation agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'élève à 12 unités comparé à 11 unités au 31 décembre 2006.

A la même date, 14 fonds de pension sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) ont été inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

Le nombre des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005 s'est élevé à 12 au 30 avril 2007.

■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A LA FIN DU MOIS DE MARS 2007

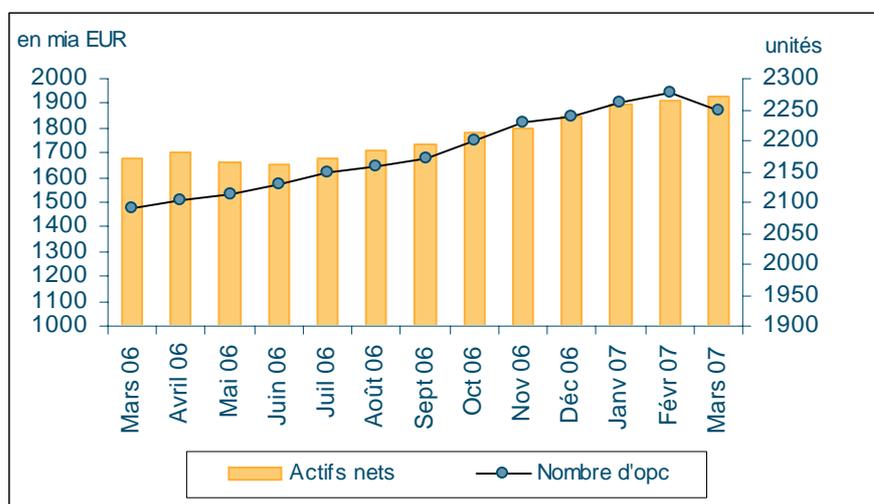
Communiqué de presse du 9 mai 2007

Au 31 mars 2007, le patrimoine global net des organismes de placement collectif s'est élevé à EUR 1.927,360 milliards contre EUR 1.908,707 milliards au 28 février 2007. Le secteur des organismes de placement collectif luxembourgeois a augmenté de 0,98% par rapport au mois de février 2007. Cette augmentation est principalement due à la hausse des principaux marchés boursiers, ainsi qu'à l'afflux de nouveau capital. Pour le mois de mars 2007, le secteur fait état d'une augmentation de 4,47% par rapport au 31 décembre 2006 où le patrimoine global net était de EUR 1.844,850 milliards. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en progression de 15,05%.

Au cours du mois de mars 2007, l'investissement net en capital s'est élevé à EUR 6,378 milliards. Par rapport au 31 décembre 2006, l'investissement net en capital s'élève à EUR 66,210 milliards.

Le nombre d'organismes de placement collectif pris en considération est de 2.248 par rapport à 2.278 le mois précédent. 1.404 opc ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 8.836 compartiments. En y ajoutant les 844 opc à structure classique, un nombre total de 9.680 unités sont actives sur la place financière.

La diminution du nombre d'opc résulte principalement de fusions d'opc à structure classique dans des opc à compartiments multiples existants et dans une certaine mesure de la liquidation de certains opcv soumis à la loi du 30 mars 1988 relative aux organismes de placement collectif qui ont arrêté leur activité alors qu'ils n'entendaient pas se transformer pour être conformes aux nouvelles dispositions posées par la directive UCITS III.



COMMUNIQUES DE PRESSE

■ COMPTES DE PROFITS ET PERTES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU 31 MARS 2007

Communiqué de presse du 18 avril 2007

Sur base des chiffres provisoires au 31 mars 2007¹, la Commission de Surveillance du Secteur Financier évalue le résultat brut avant provisions du secteur bancaire luxembourgeois à EUR 1.578 millions. Ce chiffre représente une baisse de 10,8% par rapport au 31 mars 2006, date à laquelle le résultat avant provisions s'élevait à EUR 1.769 millions.

Les chiffres au 31 mars 2006 incluait des produits exceptionnels importants, essentiellement dus à une plus-value extraordinaire réalisée par une banque de la place à l'issue de la filialisation d'une de ses lignes de métier-clé. Abstraction faite des éléments exceptionnels non récurrents, le résultat d'exploitation augmente de 14,9% au premier trimestre 2007 par rapport à la même période de l'année 2006.

La progression des revenus de commissions de 4,4% est moins prononcée que celle du premier trimestre 2006 qui était exceptionnellement élevée. Ce poste est directement tributaire de l'évolution des indicateurs boursiers qui était plus incertaine au premier trimestre 2007. La marge sur intérêt montre une progression remarquable de 27,2% qui s'explique en grande partie par des revenus sur valeurs mobilières à revenu variable. Ces revenus incluent principalement les dividendes versés par les filiales et participations détenues par les banques. La baisse des autres revenus nets est largement imputable à des éléments exceptionnels.

Du côté des frais, la progression importante de 10,9% des frais de personnel est à relever. Cette évolution s'explique à la fois par un recrutement important du secteur et par des hausses de salaire.

La croissance des revenus opérationnels continue à dépasser celle des frais généraux de sorte à ce que la rentabilité opérationnelle globale du secteur bancaire est toujours en progression.

Postes en millions d'EUR	Mars 2006	Mars 2007	%	%(hors produits exceptionnels)
Marge d'intérêts	1.035,3	1.316,6	27,2%	27,2%
<i>dont : revenus de valeurs mobilières</i>	<i>144,3</i>	<i>259,9</i>		
Revenus de commissions	889,9	928,7	4,4%	4,4%
Autres revenus nets	734,0	302,0	-58,9%	-16,7%
<i>dont produits exceptionnels</i>	<i>458,5</i>	<i>72,6</i>		
Produit bancaire	2 659,2	2 547,3	-4,2%	12,4%
Frais de personnel	478,2	530,5	10,9%	10,9%
Autres frais généraux	411,6	438,6	6,6%	6,6%
Frais Généraux	889,9	969,1	8,9%	8,9%
Résultat avant provisions	1.769,4	1.578,2	-10,8%	14,9%

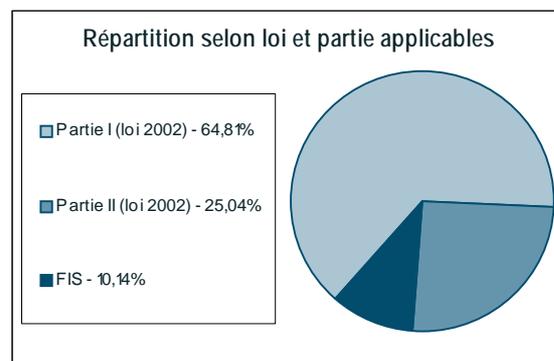
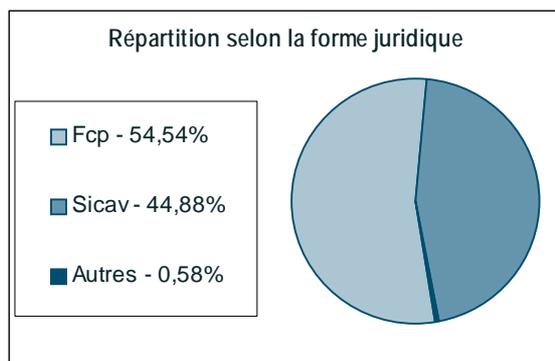
¹ Les banques reprises dans l'échantillon représentent 96,1% du résultat avant provisions.

STATISTIQUES OPC

Statistiques trimestrielles sur l'industrie des organismes de placement collectif Situation au 31 mars 2007

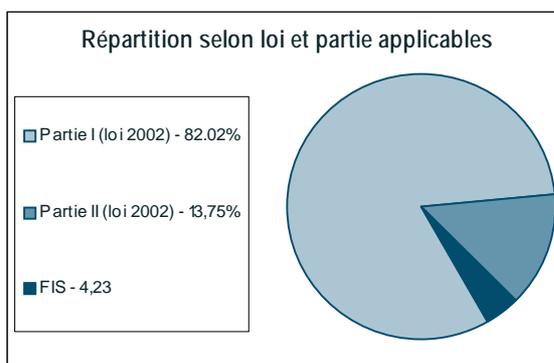
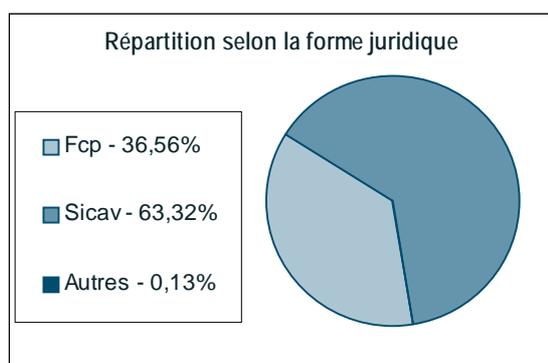
En plus des statistiques mensuelles, la lettre d'information reprend tous les trois mois des informations plus détaillées sur le secteur des fonds d'investissement, notamment en ce qui concerne l'origine des promoteurs et la politique d'investissement des OPC.

■ NOMBRE D'OPC



Loi, partie \ forme juridique	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	901	555	1	1 457
Partie II (loi 2002)	189	363	11	563
FIS	136	91	1	228
TOTAL	1 226	1 009	13	2 248

■ ACTIFS NETS DES OPC



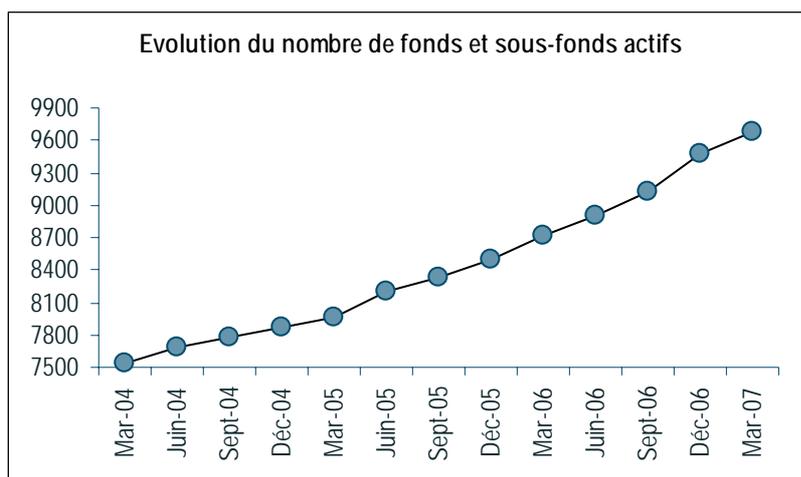
Loi, partie \ forme juridique (en mia EUR)	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	547,892	1 032,830	0,010	1 580,732
Partie II (loi 2002)	104,058	158,546	2,409	265,013
FIS	52,631	28,946	0,038	81,615
TOTAL	704,581	1 220,322	2,457	1 927,360

STATISTIQUES OPC

■ ORIGINE DES PROMOTEURS DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets (en mia EUR)	En %
Etats-Unis	358,015	18,6%
Suisse	356,718	18,5%
Allemagne	321,010	16,7%
Grande-Bretagne	209,599	10,9%
Italie	187,024	9,7%
Belgique	168,896	8,8%
France	143,798	7,5%
Pays-Bas	64,720	3,4%
Suède	28,036	1,5%
Japon	23,553	1,2%
Autres	65,991	3,4%
TOTAL	1 927,360	100 %

■ EVOLUTION DU NOMBRE D'UNITES



■ POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets (en mia EUR)
VM à revenu fixe (*)	774,260
VM à revenu variable (**)	759,898
VM diversifiées (***)	196,385
Fund of funds	166,822
Liquidités	9,661
Immobilier	8,984
Futures, options, warrants	10,464
Divers (****)	0,886
TOTAL	1 927,360

(*) dont 225,563 milliards d'euros en instruments du marché monétaire et autres titres à court terme

(**) dont 2,926 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,437 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(***) dont 0,657 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,313 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(****) dont 0,045 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

Publication de la circulaire CSSF 07/290 du 3 mai 2007 portant définition de ratios de fonds propres en application de l'article 56 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier

La circulaire transpose dans la réglementation bancaire luxembourgeoise la directive 2006/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2006 sur l'adéquation des fonds propres des entreprises d'investissement et des établissements de crédit.

Cette directive représente l'équivalent pour les entreprises d'investissement, dans la législation européenne, du nouvel Accord de Bâle (Bâle II).

La circulaire s'adresse aux entreprises d'investissement de droit luxembourgeois, aux succursales d'entreprises d'investissement d'origine non communautaire, et aux sociétés de gestion de droit luxembourgeois au sens du chapitre 13 de la loi modifiée du 20 décembre 2002 qui fournissent des services de gestion de portefeuilles d'investissement sur une base discrétionnaire et individualisée. Les professionnels qui ne sont ou ne seront agréés que pour fournir des services de conseil en investissement et/ou pour recevoir et transmettre des ordres d'investisseurs sans détenir eux-mêmes des fonds et/ou des titres de leurs clients ne tombent pas dans le champ d'application de la circulaire.

La circulaire est disponible uniquement sur le site de la CSSF www.cssf.lu. Elle remplace la circulaire CSSF 2000/12.

La circulaire définit un ratio d'adéquation des fonds propres, visant à s'assurer que les entreprises d'investissement disposent de fonds propres adéquats au regard des risques de crédit, de dilution, opérationnel, de change, de variation de prix des produits de base et des risques de marché encourus. Les entreprises d'investissement sont tenues de disposer en permanence de fonds propres suffisants pour couvrir leur exigence globale de fonds propres sur une base individuelle et, le cas échéant, sur une base consolidée.

La circulaire expose plusieurs méthodes distinctes, à différents degrés de complexité, pour déterminer l'exigence globale de fonds propres.

Pour le risque de crédit, une entreprise d'investissement a le choix entre trois approches, par ordre croissant de complexité : l'approche standard (basée sur les évaluations externes de la qualité du crédit), l'approche de base fondée sur les notations internes et l'approche avancée fondée sur les notations internes.

En ce qui concerne le risque opérationnel, il existe trois approches, par ordre croissant de complexité : l'approche indicateur de base, l'approche standard et l'approche par mesure avancée. Signalons que les entreprises d'investissement qui ne sont pas agréées pour fournir les services d'investissement énumérés à l'annexe I, section A, points 3 et 6 de la directive 2004/39/CE (négociation pour compte propre et prise ferme d'instruments financiers et/ou placement d'instruments financiers avec engagement ferme) peuvent être exemptées par la CSSF, sur base d'une notification, du calcul de l'exigence de fonds propres due au titre du risque opérationnel.

En sus du ratio d'adéquation des fonds propres, la circulaire reprend la réglementation relative à la surveillance et au contrôle des grands risques.

REGLEMENTATION NATIONALE

Les règles définies dans la circulaire entrent en vigueur immédiatement. Cependant, les entreprises d'investissement et sociétés de gestion peuvent, si elles le désirent, continuer à utiliser les règles de la circulaire CSSF 2000/12 pendant toute ou une partie de l'année 2007. A partir du 1^{er} janvier 2008, l'application des nouvelles règles est alors obligatoire. Signalons par ailleurs que les approches les plus avancées (à savoir l'approche avancée fondée sur les notations internes pour le risque de crédit et l'approche par mesure avancée pour le risque opérationnel) ne pourront être utilisées qu'à partir du 1^{er} janvier 2008.

LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES BANQUES

Changement de dénomination :

Mutuel Bank Luxembourg S.A. est devenue
Banque Transatlantique Luxembourg S.A.

Changement d'adresse :

Compagnie de Banque Privée S.A., en abrégé « C.B.P. S.A. »
7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg (Adresse postale : B.P. 131, L-8002 Strassen)

■ LISTE DES AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Nouveaux établissements :

CYBERTRUST FINANCIAL SERVICES S.A.

18, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg
Opérateur de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier
Autorisation ministérielle du 30 mars 2007

ELITE ADVISERS S.A.

67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
Distributeur de parts d'opc et conseiller en opérations financières
Autorisation ministérielle du 4 avril 2007

INTRUMA ADMINISTRATIONS (LUXEMBOURG) S.à R.L.

17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
Professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés
Autorisation ministérielle du 30 mars 2007

LISTES OFFICIELLES

LUXEMBOURG FINANCIAL GROUP A.G.

19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

Conseiller en opérations financières, courtier, commissionnaire, gérant de fortunes et professionnel intervenant pour son propre compte

Autorisation ministérielle du 4 avril 2007

SIREO FINANCIAL SERVICES S.A.

4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

Professionnel effectuant des opérations de prêt

Autorisation ministérielle du 22 mars 2007

SOCIETE GENERALE D'ARBITRAGES ET DE PARTICIPATIONS (SGAP) S.A.

11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

Professionnel intervenant pour son propre compte

Autorisation ministérielle du 15 février 2007

Changements de dénomination :

MOVENTUM S.A. est devenu

MOVENTUM S.C.A.

Changement effectif le 1^{er} avril 2007

SIEMENS FINANCIAL BUSINESS SERVICES S.A. est devenu

SIEMENS IT SOLUTIONS AND SERVICES FINANCE S.A.

Autorisation ministérielle du 16 avril 2007

Changement d'adresse :

SCHUMANN-LAVEDRINE FINANCE S.A., S.L.F.

13, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

■ LISTE DES SOCIETES DE GESTION

Nouvelles sociétés :

IFP INVESTMENT MANAGEMENT S.A.

10, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg

PIRAEUS ASSET MANAGEMENT EUROPE S.A.

11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

TDO Management Company S.A.

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

YMA Asset Management S.A.

2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

Changement d'adresse :

ALCEDA FUND MANAGEMENT S.A.

5, rue Jean Monnet, L-1025 Luxembourg

LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES FONDS DE PENSION

Changement de nom et d'adresse :

KPMG INTERNATIONAL PENSION SCHEME

31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

■ LISTE DES SICAR

Nouvelles sociétés :

JILIN S.C.A., SICAR

2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

GENESTA NORDIC BALTIC REAL ESTATE S.A. R.L.

121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

DELTA SPAIN S.A R. L., SICAR

121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

FIELD SICAR S.C.A.

24, rue Robert Krieps, L-4702 Pétange

LFPE S.C.A. SICAR

65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

NCP I S.C.A. SICAR

6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

Changement d'adresse :

EUROPEAN CAPITAL S.A. SICAR

2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

■ LISTE DES ORGANISMES DE TITRISATION

Nouveaux organismes :

AIV S.A.

7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg

BlueOrchard Loans for Development S.A.

7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg

LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Inscriptions et retraits pendant le mois de mars 2007 de la liste officielle des organismes de placement collectif luxembourgeois

Inscriptions

- DEKA-LIQUIDITÄTSMANAGEMENT; 5, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- HASPA-EUROPROTECT 8/2013; 3, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- DEKA-EUROGARANT 5/2011; 5, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- KALTCHUGA FUND; 11, rue Aldringen; L-1118 Luxembourg
- COMINVEST CLO EQUITY FUND; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- DWS GLOBAL RESERVE PLUS; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- PROXIMA INVESTMENTS SICAV; 41, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- CAPITAL INTERNATIONAL PORTFOLIOS; 6, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- WWK ROLLING PROTECT; 2, rue Heinrich Heine; L-1720 Luxembourg
- HASPA ZIELGARANT; 5, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- INVESTMENT SELECT FUND IV; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- INVESTMENT SELECT FUND V; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- DWS ABS PLUS; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- DWS PROFESSIONAL CASH (EQ); 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- COMINVEST TOP4; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- JULIUS BAER SPECIAL FUNDS; 25, Grand-rue; L-1661 Luxembourg
- MIZUHO FUND SERIES; 1B, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- GLOBAL OPPORTUNITIES HAIG; 21, avenue de la Liberté; L-1931 Luxembourg
- DEKA-TREASURY; 5, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- CAPTO FUND; 6A, Circuit de la Foire Internationale; L-1347 Luxembourg
- LEONARDO INVEST FUND; 33, rue de Gasperich; L-5826 Howald-Hesperange
- THE TURQUOISE FUND; 20, rue de la Poste; L-2346 Luxembourg

Retraits

- LRI-AKTIEFONDS; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- LRI-RENTENFONDS; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- ACTIVEST EURORENT KURZ; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- ACTIVEST EURORENT FLEX; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- EFG UNIVERSAL FUND; 5, allée Scheffer; L-2520 Luxembourg
- ACTIVEST ECOTECH; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- ACTIVEST EUROPEGROWTH; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- ACTIVEST DOLLAR-GELDMARKT; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- ACTIVEST-DOLLAR-MEDIUM-RENTEN; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- INTERPORTFOLIO; 23, avenue de la Porte-Neuve; L-2227 Luxembourg
- LRI-WELTZINSFONDS; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- ACTIVEST GREATERCHINA; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- ACTIVEST EMERGINGRENT; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- ACTIVEST OSTEUROPA; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- LRI-EUROZINSFONDS; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- LRI-STRATEGIEPORTFOLIO; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- ACTIVEST TELEGLOBAL; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- LRI-DOLLARZINSFONDS; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- ACTIVEST US-REITS; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- LRI-WELTAKTIEFONDS; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- ACTIVEST GLOBALGROWTH; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- ACTIVEST EMERGINGBOND; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- FRAMLINGTON INTERNATIONAL PORTFOLIOS; 69, route d'Esch; L-1470 Luxembourg
- LRI-EUROPA-AKTIEFONDS; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- ACTIVEST EUROPAPOTENZIAL; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- LEGG MASON WORLDWIDE; 2-8, avenue Charles de Gaulle; L-1653 Luxembourg
- LRI-KONZEPT 20; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- LRI-KONZEPT 50; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- LRI-OPTIZINS; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- FEDERALE INVESTMENT; 69, route d'Esch; L-1470 Luxembourg
- PIONEER INVESTMENTS; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- HEITMAN CENTRAL EUROPE PROPERTY PARTNERS; 69, route d'Esch; L-1470 Luxembourg
- KOMFORT PORTFOLIO; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- PREMIUM SELECT FUND; 69, route d'Esch; L-1470 Luxembourg
- ACTIVEST GLOBALSELECT; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- ACTIVEST EUROKONVERGENZ RENT; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- ACTIVEST NANOTECH; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- PREMIUM INVEST FUND; 69, route d'Esch; L-1470 Luxembourg
- ALLIANZ-DIT STIFTUNGSFONDS BONDS; 6A, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- LRI-TOPSELECT; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- PLACEMENT TFI QUALITÉ JOUR; 9, boulevard du Prince Henri; L-1724 Luxembourg
- LRI-CORPORATEFONDS; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- BAINBRIDGE-ALPHA STRATEGY; 4, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- ACTIVEST EUROPROTECT; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- ACTIVEST LUX CORPORATEBOND; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- ACTIVEST DEVISFONDS; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- DWS FUTURE STRATEGY; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- ACTIVEST-COMMODITIES; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- ACTIVEST DOLLARBOND SPEZIAL; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- PIONEER INVESTMENTS GLOBAL DEFENSIVE; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- PIONEER INVESTMENTS GLOBAL DYNAMIC; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- LRI SICAV; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach

PLACE FINANCIÈRE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **155** (30 avril 2007)

Somme de bilans : **EUR 860,797 milliards** (31 mars 2007)

Résultat avant provisions : **EUR 1,667 milliards** (31 mars 2007)

Emploi : **25 177 personnes** (31 mars 2007)

Nombre d'OPC : **2 273** (15 mai 2007)

Patrimoine global : **EUR 1 927,360 milliards** (31 mars 2007)

Nombre de SICAR : **127** (2 mai 2007)

Nombre de fonds de pension : **14** (30 avril 2007)

Nombre de sociétés de gestion : **169** (10 mai 2007)
(chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002)

Emploi : **2 175 personnes** (31 mars 2007)

Nombre de PSF : **208** (30 avril 2007)

Somme de bilans : **EUR 80,909 milliards** (31 mars 2007)

Résultat net provisoire : **EUR 104,31 millions** (31 mars 2007)

Emploi : **10 295 personnes** (31 mars 2007)

Nombre d'organismes de titrisation agréés : **12** (30 avril 2007)

Emploi total dans les établissements surveillés : **34 863 personnes** (30 septembre 2006)

Emploi total dans les établissements surveillés : **36 749 personnes** (31 décembre 2006)

Emploi total dans les établissements surveillés : **37 647 personnes** (31 mars 2007)

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF

110, route d'Arlon, L-2991 LUXEMBOURG

Tél. : (+352) 26 251 237 / 327

E-mail : direction@cssf.lu

Site Internet : www.cssf.lu